



Aider moi svp je doit faire un demande de titre de séjour

Par **mounia 11**, le **06/09/2013** à **15:22**

je suis rentré en France avec un visa le 3.5.2009 et ca fait 2 ans que je vis avec qlq on une fille de 5 mois et je doit faire un demande de titre de séjour autant que mere d enfant Français

.
ma fille elle déjà son passeport Français +sa carte d identité+un reconnaissance de père qui déjà Français+acte de néssance+un papier de la pmi ou elle fait ses consultations médicale
ma question est ce que j ai le droit d voir un titre de séjour et est ce qu il manque qlq chose pour les papier de ma fille et merci d avance